

# Fiche de procédure

Informations de base	
RPS - Actes d'exécution	2020/2734(RPS)
Procédure terminée	
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de cycloxydim, de flonicamide, d'haloxyfop, de mandestrobine, de mépiquat, de Metschnikowia fructicola, souche NRRL Y-27328, et de prohexadione présents dans ou sur certains produits	
Sujet 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Portail de documentation					
Document de base non législatif		D063880/06	22/07/2020	EC	
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0245/2020</a>	17/09/2020	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0238/2020</a>	17/09/2020	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		<a href="#">SP(2020)597</a>	11/02/2021	EC	